

Les Hérissons de Courdimanche

30, Allée de la Chandelle
95800 – COURDIMANCHE

lesherissonsdecourdimanche@gmail.com

<http://www.herissons.fr/>

Page Facebook : [Les-Hérissons-de-Courdimanche](#)

YouTube : <http://www.youtube.com/user/HerissonsTV>



Courdimanche, le 29 Septembre 2014,

A : Mme. Sophie MOUGARD, Directrice Générale du STIF

CC : M. Dominique LEFEBVRE, Député du Val d'Oise et Président du Conseil Communautaire de l'Agglomération de Cergy Pontoise
Mme. Elvira JAOUEN, Maire de Courdimanche
M Yvan TIXIER, STIF Chargé de projet schémas directeurs des RER
M. Naji RIZK, RFF Directeur du développement et des investissements
M. Sylvain ALONZO, RFF Chef de projet
M. Matthieu BONY, RFF Chargé de mission concertation Ile-de-France
M. Luc ROBERT, SNCF Directeur de développement Transilien
M. Marc PELISSIER, FNAUT Ile de France - Président

Pour éviter de presque doubler le nombre de suppressions de train à horizon du Projet de 4^{ème} quai en gare de Cergy-le-Haut pendant plusieurs années, celui-ci doit inclure la sécurisation des quais et une 4^{ème} voie de stockage en prolongement du 4^{ème} quai

Madame la Directrice Générale,

Dans le cadre de la concertation en cours sur le projet de garage RER A en arrière gare de Cergy-le-Haut sur la commune de Courdimanche, l'Association les *Hérissons de Courdimanche* souhaite porter à votre connaissance différents points **de nature à fausser gravement la perception des bénéfices du projet.**

En synthèse, cette lettre apporte la démonstration que les bénéfices du projet de garages ont été **artificiellement gonflés, non seulement en limitant volontairement la portée et les bénéfices d'un autre projet**, mais de surcroît en dégradant la situation de référence du projet de garage du fait de cet autre projet.

Pour rappel, le terminus de Cergy-le-Haut est concerné par deux projets inscrits au Schéma Directeur du RER A :

- Le **Premier**, dénommé « mise en service d'une 4^{ème} voie », est un projet qui ne soulève aucun problème et tout le monde s'accorde à dire qu'il doit être réalisé rapidement, car il va permettre de résorber tous les retards de moins de 10 minutes des trains venant de Paris.

- Le **Deuxième**, dénommé « projet de garage en arrière gare de Cergy-le-Haut sur la commune de Courdimanche », a soulevé beaucoup d'inquiétudes et une forte mobilisation contre ce projet s'est mise en place et structurée.

Ce deuxième projet a été dans un premier temps présenté par RFF comme un projet majeur qui allait améliorer de manière significative la performance de la ligne pour les usagers. Il devait diviser par deux les retards et les suppressions de trains : « *les trains provenant de la zone de triage d'Achères ont subi deux fois plus de retards et de suppressions que les trains stockés à Cergy-le-Haut* » (cf. fiche rer-a-3fiches-light.pdf publiée par RFF sur le site Internet dédié à la concertation).

Le processus de la concertation qui est en cours a conduit RFF à affiner ses simulations et les bénéfices réels qui se dégagent pour les usagers sont les suivants :

- Le projet de garage **n'aura pas d'influence sur les retards** des trains venant de Paris car ces derniers seront intégralement résorbés par le premier projet (la 4^{ème} voie).
- Le projet de garage **n'apporte des « bénéfices » que** sur les suppressions de train **entre 4H30 et 7H45**, car après 7H45, tous les trains sont dans le réseau et la position du garage n'a plus aucune influence sur la performance de la ligne.
- Dans cette tranche horaire :
 - Il y a **actuellement 139 suppressions par an**, à rapporter aux **4 200 trains** qui circulent durant cette même tranche horaire,
 - D'après les simulations de RFF, après réalisation du projet, il subsistera **80 suppressions de train par an**,
 - Le gain du projet, entre la situation courante et la situation visée après réalisation, **ne serait que de 59 trains par an**.

Maintenant, RFF convient publiquement que ce projet n'apportera pas de bénéfices importants aux usagers.

En revanche, les analyses faites par RFF ont montré que le premier projet, « la 4^{ème} voie », avait une influence positive mais paradoxale sur le bilan socio-économique du projet de garage car il va dégrader le nombre de trains supprimés par rapport à la situation courante pour les raisons suivantes :

- **Actuellement, 3 trains** sont **garés** la nuit à quai à Cergy-le-Haut de manière **non réglementaire**. L'aspect non réglementaire vient de la déclivité de la position de stockage qui est supérieure aux normes en vigueur. Cette possibilité de garage est nécessaire car, sinon, Transilien ne serait pas en mesure d'assurer la grille d'exploitation.
- La **réalisation de la 4^{ème} voie obligera** Transilien à **respecter les normes**, ce qui aura pour conséquence l'obligation de garer ces 3 trains à Achères Grand Cormier. RFF a calculé que la montée de ces 3 trains le matin pour prendre leur service allait **générer 45 nouvelles suppressions de trains par an**.
- La réalisation de la 4^{ème} voie va aussi nécessiter de **monter une rame de plus** depuis Achères Grand Cormier. La montée de ce train supplémentaire devrait **générer d'après RFF 37 nouvelles suppressions**.

Ces éléments permettent à RFF d'affirmer que la situation de référence à prendre en compte pour évaluer les apports du projet de garage **n'est pas de 139 suppressions, mais de 221 suppressions par an** (139 + 45 + 37). Ce raisonnement permet d'améliorer d'un rapport de presque 3 les bénéfices du projet. L'annexe 1 jointe à ce courrier présente le raisonnement de RFF.

Ces éléments ayant été produits il y a peu de temps par RFF, nous pensons que le bilan socio-économique du projet « 4^{ème} voie » n'a pas intégré cette dégradation et qu'il n'est pas, de ce fait, à la hauteur de ce qui a été présenté jusqu'à présent.

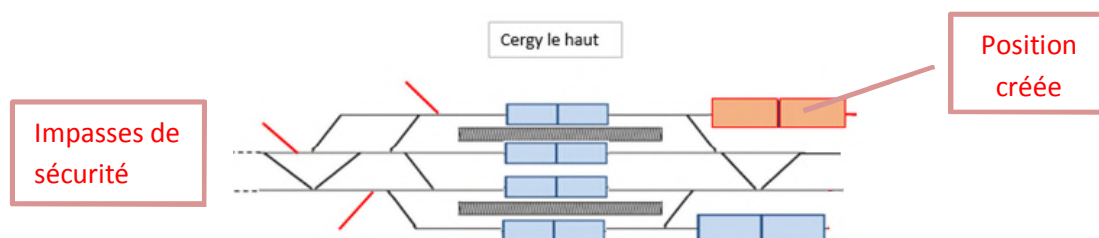
Plus grave, nous constatons que **pendant les quelques années** qui séparent la mise en service de ces deux projets, les usagers du RER A branche Cergy verraient le **nombre de suppression de trains** entre 4H30 et 7H45 **multiplié par presque 2 après la réalisation du projet « 4^{ème} voie » !**

En revanche, le travail réalisé par le **cabinet d'ingénierie Rail Concept**, qui a été **engagé par la Mairie de Courdimanche** pour accompagner la commune durant la concertation, a permis de dégager des solutions alternatives nouvelles, dont certaines nous semblent nécessaires de porter à votre connaissance.

La première idée proposée est de **sécuriser les voies de Cergy-le-Haut à l'aide d'impasses de sécurité**. L'autre idée intéressante proposée par Rail Concept est de **réaliser**, derrière la 4^{ème} voie, **une 4^{ème} position de stockage**. Ces deux éléments peuvent être réalisés rapidement et pour des **coûts relativement faibles** en regard des gains apportés.

Ces deux idées ont d'ailleurs été intégrées par RFF dans leur dernière proposition concernant le « projet de garages ».

A la lumière de ces éléments et des simulations produites par RFF, il nous semble **nécessaire de modifier en urgence le projet de 4^{ème} voie pour qu'il intègre ces deux idées**, à savoir la sécurisation des quais et la 4^{ème} position de stockage derrière la 4^{ème} voie, de manière à ce que le premier projet apporte tous les bénéfices attendus en terme de retard sans dégrader le nombre de suppression de trains par an.



C'est une **impérieuse nécessité** à la vue des résultats obtenus. Il **n'est pas envisageable que les usagers du RER A branche Cergy** qui ont déjà à faire face à la ligne la moins performante de l'Île-de-France **aient à subir des dégradations du nombre de trains au départ** entre la réalisation du premier projet et l'éventuelle réalisation du 2^{ème} projet, **c'est-à-dire plusieurs années**.

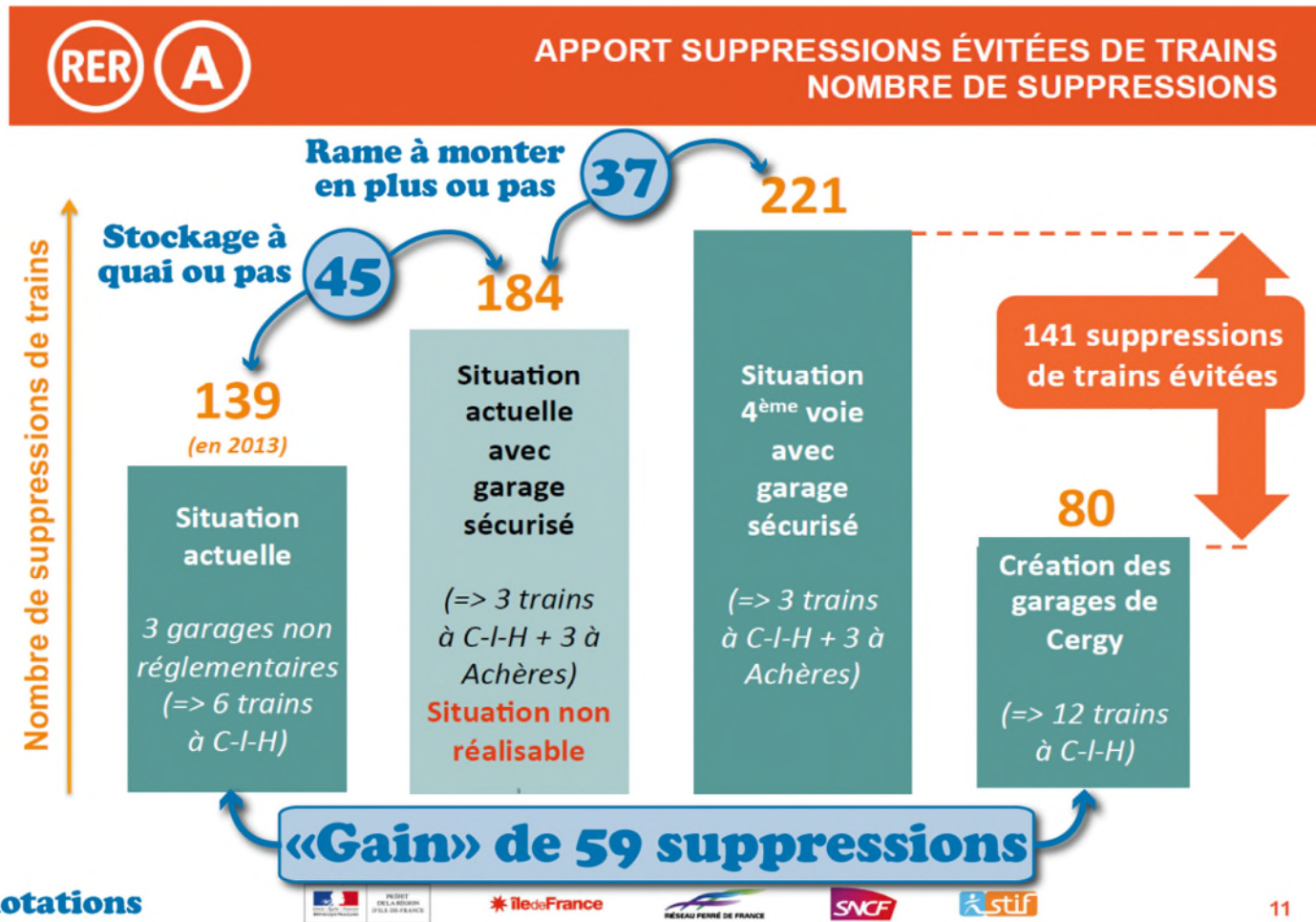
En espérant que vous prendrez en compte notre demande et dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Philippe BOSSUET

Président des Hérissons de Courdimanche



Annexe N°1 : Gain sur le nombre de suppressions de train



En bleu, annotations Hérissons